

BOURSES

LES GRANDS CHEFS RELAIS & CHÂTEAUX

LES GRANDS CHEFS



DOSSIER DE CANDIDATURE

FONDATION ITHQ

Institut de tourisme
et d'hôtellerie

Québec 

OBJECTIF



Créé par le comité organisateur de l'événement **LES GRANDS CHEFS RELAIS & CHÂTEAUX**, le programme de bourses associé à ce dernier a comme objectif de soutenir le perfectionnement avancé des diplômés de l'ITHQ dans les secteurs des métiers de bouche et de la gestion hôtelière. Il permet ainsi d'encourager les jeunes professionnels les plus talentueux et les plus passionnés à viser l'excellence dans ces domaines.

Le programme de Bourses **LES GRANDS CHEFS RELAIS & CHÂTEAUX** s'adresse aux cuisiniers, aux pâtisseries, aux sommeliers, aux maîtres d'hôtel de même qu'aux gestionnaires hôteliers diplômés de l'ITHQ qui se sont démarqués grâce à leur réputation d'excellence dans l'exercice de leurs fonctions.

Jusqu'à un maximum cinq par année, ces bourses permettront aux récipiendaires de parfaire leur technique au sein d'établissements de formation reconnus internationalement ou encore dans toute autre organisation susceptible de contribuer au développement de leurs compétences, notamment et prioritairement dans des établissements Relais & Châteaux, aux côtés de grands chefs ou de professionnels.

En termes quantitatifs, l'objectif visé par ces bourses est d'accompagner, au cours des dix prochaines années, plus de 50 professionnels de l'hôtellerie et de la restauration qui transformeront le paysage gastronomique ou hôtelier québécois grâce à l'excellence de leur formation.

MODALITÉS DE PARTICIPATION



Critères d'admissibilité obligatoires :

- Être diplômé d'un programme de l'ITHQ depuis au maximum cinq années au moment du dépôt du dossier de candidature;
- Avoir complété avec succès un programme de formation en cuisine, pâtisserie, sommellerie, service ou gestion hôtelière;
- Posséder au moins une année d'expérience en continu en entreprise, depuis l'obtention de son diplôme;
- Être reconnu pour ses compétences ou ses réalisations exceptionnelles dans l'industrie.

Marche à suivre :

- Remplir le formulaire de candidature **BOURSES LES GRANDS CHEFS RELAIS & CHÂTEAUX** et y joindre les documents requis;
- Déposer son dossier de candidature conformément aux modalités définies dans le présent document au plus tard le **31 janvier 2018** ;
- Participer en personne, à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), à une entrevue de sélection suivant la réception d'un avis de convocation.

MONTANT DE LA BOURSE



- Chaque année, un maximum de cinq bourses d'une valeur de 30 000 \$* chacune seront remises aux récipiendaires en vue de couvrir les dépenses du programme de perfectionnement accordé ;
- Le séjour à l'étranger peut se réaliser soit : par un séjour de six mois dans un établissement et un autre de 3 mois ou, par trois séjours de trois mois chacun. Dans tous les cas, le perfectionnement ne peut excéder un an de calendrier ;
- La bourse de perfectionnement comprend le transport, l'hébergement et les activités connexes.

* Le nombre de bourses et leur montant respectif peuvent être modifiés selon l'avis des membres du jury.

MODALITÉS D'ATTRIBUTION



- Les bourses sont remises aux récipiendaires selon un calendrier de versements établi en fonction de leurs besoins ;
- En cas d'abandon ou de congédiement durant l'un des séjours de perfectionnement, la Fondation de l'ITHQ se verra dans l'obligation de suspendre le ou les versements restant de la dite bourse ;
- Les récipiendaires s'engagent à prendre les dispositions nécessaires pour satisfaire aux exigences des établissements de formation lors des séjours de perfectionnement qui auront été retenus ;
- Les récipiendaires s'engagent à se conformer aux conditions posées par les établissements qui les accueilleront lors de leur séjour ;
- La période de perfectionnement ne pourra excéder une année ;
- Le contenu du séjour de perfectionnement ne pourra être modifié en cours d'année sans l'autorisation de la Fondation ;
- **En échange du soutien financier de la Fondation**, à leur retour au Québec les récipiendaires s'engagent :
 - Sur invitation de la Direction pédagogique, à faire profiter de leurs connaissances et expériences acquises grâce aux **BOURSES LES GRANDS CHEFS RELAIS & CHÂTEAUX**. La diffusion de leur savoir auprès des étudiants de l'ITHQ pourra prendre la forme de conférences, de rencontres ou de toute autre activité jugée profitable pour le développement professionnel de la relève.
 - Sur invitation de la Fondation de l'ITHQ, à participer bénévolement :
 - aux séances préparatoires à l'intention des nouveaux boursiers. Cette activité est organisée une fois l'an par la Fondation et vise à mieux préparer les récipiendaires avant leur départ en perfectionnement à l'étranger ;
 - aux différentes activités de la Fondation de l'ITHQ et plus particulièrement à la soirée **LES GRANDS CHEFS RELAIS & CHÂTEAUX**.
 - À promouvoir le programme de bourses et ajouter fièrement la mention **Boursier de la Fondation de l'ITHQ - BOURSES LES GRANDS CHEFS RELAIS & CHÂTEAUX** sur leur Curriculum Vitae et chaque fois qu'une occasion se présente.

DÉCLARATION DU CANDIDAT



Je déclare avoir lu les conditions de participation au programme de **BOURSES LES GRANDS CHEFS RELAIS & CHÂTEAUX** et j'atteste que les renseignements fournis à l'appui de ma candidature sont complets et exacts.

Je m'engage à respecter toutes les règles régissant l'octroi de la bourse.

Je consens à ce que le programme de **BOURSES LES GRANDS CHEFS RELAIS & CHÂTEAUX** utilise une photo de moi à des fins de promotion.

Je prends note que toute décision émanant des divers jurés du programme de **BOURSES LES GRANDS CHEFS RELAIS & CHÂTEAUX** est irrévocable et sans appel.

Signé à _____, ce _____ jour du mois de _____ 20 _____.

Nom et prénom (en lettres moulées) : _____

Signature : _____

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

EN 6 EXEMPLAIRES



- Photocopie du (des) diplôme(s) obtenu(s) à l'ITHQ ;
- Curriculum vitae faisant mention des stages et des emplois occupés dans l'industrie ;
- Lettre(s) de référence ou d'appui signée(s) par des professeurs du programme concerné ;
- Lettre de motivation du candidat exposant ses intérêts envers la profession (longueur approximative de 350 mots) ;
- Lettre du candidat démontrant l'intérêt qu'il porte au rayonnement d'un art de vivre caractéristique de la philosophie des établissements Relais & Châteaux ;
- Présentation d'un projet de perfectionnement au sein de deux ou trois établissements de formation reconnus internationalement ou encore dans toute autre organisation susceptible de contribuer au développement de ses compétences, notamment et prioritairement dans des établissements Relais & Châteaux, aux côtés de grands chefs ou de professionnels. Le candidat doit également spécifier les raisons qui l'ont poussé à choisir les établissements de son projet de perfectionnement ;
- Une évaluation des coûts pour chacun des séjours de perfectionnement (budget prévisionnel) ;
- Tout autre document jugé pertinent au dossier de candidature.

DOSSIER DE CANDIDATURE

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS



Nom et prénom : _____

Adresse de résidence : _____

_____ Code postal : _____

N° de téléphone : _____ N° de cellulaire : _____

Courriel : _____

DERNIER ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT FRÉQUENTÉ



Nom de l'établissement : _____

Adresse : _____

DOSSIER SCOLAIRE



Titre du dernier programme d'études complété :

Diplôme obtenu : _____

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL DANS LE DOMAINE



Nom de l'employeur : _____

Secteur de travail ou de stage : _____

Durée : _____

Nom de l'employeur : _____

Secteur de travail ou de stage : _____

Durée : _____

Nom de l'employeur : _____

Secteur de travail ou de stage : _____

Durée : _____

Nom de l'employeur : _____

Secteur de travail ou de stage : _____

Durée : _____

NOTE : Joindre au dossier tout document pertinent à l'analyse du dossier de candidature.